



## Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses de l'IATA

65<sup>e</sup> édition (français)

### ADDENDUM

Publié le 30 avril 2024

Les utilisateurs de la Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses de l'IATA sont invités à prendre note des modifications ci-après apportées à la 65<sup>e</sup> édition, en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Les changements ou modifications au texte existant ont été surlignés dans la mesure du possible (en jaune dans la version PDF et en gris dans la version imprimée), de façon à être repérés plus facilement.

#### **Divergences des États nouvelles ou modifiées (2.8.2)**

##### **Modification RAG (Argentina)**

**RAG-01** L'espagnol sera utilisé pour les marquages et les documents reliés au transport de marchandises dangereuses dans le cas des vols dont l'origine **ou et** la destination finale sont le territoire de la République d'Argentine. En ce qui concerne les vols internationaux, l'anglais sera également utilisé.

#### **Divergences des exploitants nouvelles ou modifiées (2.8.3 et 2.8.4)**

##### **2.8.3.4 - Liste**

Après Cathay Pacific Airways	CX	Ajouter Cebu Pacific	5J
Après Korean Airlines	KE	Ajouter La Compagnie	B0
Après Oman Air	WY	Ajouter One Air	HC
Après 4Y (EW Discover GmbH) (page 86) insérer			

##### **5J (Cebu Pacific)**

**5J-01** Des arrangements préalables doivent être pris pour l'expédition de marchandises dangereuses au plus tard 48 heures avant le vol prévu.

**5J-02** L'expéditeur doit fournir un numéro de téléphone d'urgence, accessible 24 heures sur 24, d'une personne ou d'un organisme connaissant les dangers et les caractéristiques des marchandises dangereuses transportées, ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident. Ce numéro de téléphone, y compris le code du pays et l'indicatif régional, précédé de la mention « Emergency Contact » (À joindre en cas d'urgence) ou « 24-hour contact number » (Numéro accessible 24 h sur 24), doit être inscrit sur la Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses, de préférence dans la case « Additional Handling Information » (Informations complémentaires sur la manutention).

**5J-03** Les matières radioactives ne sont pas acceptées.

**5J-04** Les marchandises dangereuses – Matières infectieuses de catégorie B ne sont pas acceptées.

**5J-05** Les marchandises dangereuses ONU 3171 – Véhicules ou appareils à accumulateurs électriques ne sont pas acceptés.

**5J-06** Les batteries au lithium usagées et/ou reconditionnées emballées avec ou contenues dans de l'équipement ne sont pas acceptées.

**5J-07** Seules les marchandises dangereuses suivantes faisant partie d'un envoi groupé sont acceptées au transport :

- envoi groupé comportant une lettre de transport aérien de groupage avec un seul bordereau de groupage;
- envoi groupé de piles et de batteries au lithium métal conformément à la section II des instructions d'emballage 966, 967, 969 et 970 comme seules marchandises dangereuses;

- envois groupés comportant plusieurs bordereaux de groupage qui contiennent le numéro ID 8000 (produits de consommation) comme seules marchandises dangereuses;
- envois groupés comportant plusieurs bordereaux de groupage contenant le numéro ONU 1845 (dioxyde de carbone, solide ou glace sèche) quand il est utilisé comme réfrigérant pour marchandises non dangereuses comme seules marchandises dangereuses.

#### Modifier **8V (Astral Aviation)**

**8V-01** L'expéditeur doit fournir le numéro de téléphone, accessible 24 h sur 24, d'une personne ou d'un organisme connaissant les dangers et les caractéristiques de chacune des marchandises dangereuses transportées, ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident mettant en cause ces marchandises dangereuses. Ce numéro de téléphone, y compris le code du pays et l'indicatif régional, précédé de la mention « Emergency Contact » (À joindre en cas d'urgence) ou « 24-hour contact number » (Numéro accessible 24 h sur 24), doit être inscrit sur la Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses, de préférence dans la case « Additional Handling Information » (Informations complémentaires concernant la manutention) de la Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses. et sur le colis (voir 8.1.6.11 et 10.8.3.11).

**8V-03** La disposition particulière A70 n'est pas applicable pour tous. Tous les moteurs à combustion interne et à pile à combustible expédiés séparément ou incorporés à un véhicule, une machine ou un autre dispositif, le réservoir ou le système de carburant qui contient ou a contenu du carburant. Ils doivent être classifiés conformément à la Réglementation et être accompagnés d'une Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses conformément à la présente Réglementation, et la disposition particulière A70 ne peut être appliquée.

**8V-04** Les envois de marchandises dangereuses sont acceptés uniquement sur approbation préalable avant d'être présentés au transport. Les demandes d'approbation doivent être soumises par courriel à l'adresse [loadcontrol@astral-aviation.com](mailto:loadcontrol@astral-aviation.com)

Une fiche signalétique doit être fournie pour toutes les marchandises dangereuses, y compris les expéditions qui contiennent des batteries au lithium préparées conformément à la section II des instructions d'emballage pertinentes.

#### Modifier **AF (Air France)**

**AF-01** Les colis et les suremballages contenant des piles ou des batteries au lithium ionique emballées avec/contenues dans un équipement – ONU 3481 (respectivement instructions d'emballage 966 et 967) et des piles ou des batteries au lithium métal emballées avec/contenues dans un équipement – ONU 3091 (respectivement instructions d'emballage 969 et 970) ne doivent pas dépasser individuellement une hauteur maximale de 1,60 m. Une dérogation peut être exceptionnellement accordée sur demande préalable.

**AF-05** Pour les colis de piles ou batteries au lithium préparés conformément à la section II des instructions d'emballage 966, 967, 969 et 970, livrés en vrac ou en unités de chargement constituées par un client (BUP), la LTA doit indiquer dans la case « Nature and Quantity of Goods » (Nature et quantité des marchandises) le nombre de colis qui portent la marque des batteries au lithium. Dans le cas de Si la LTA comporte plusieurs BUP sur la même LTA, le nombre de colis qui portent la marque des piles au lithium doit être indiqué par BUP

Avant **AF-08** – Ajouter un nouveau paragraphe

**AF-07** Les piles ou batteries au lithium ionique emballées avec/contenues dans un équipement – ONU 3481 (respectivement les instructions d'emballage 966 et 967) et les piles ou batteries au lithium métal emballées/contenues dans un équipement – ONU 3091 (respectivement les instructions d'emballage 969 et 970) expédiées en vertu d'une approbation délivrée par une autorité appropriée conformément aux dispositions particulières A88 sont INTERDITES à bord des aéronefs d'Air France.

- ⊕ **AF-07 AF-08** Les colis de matières radioactives de catégories II et III ne sont acceptés sur des aéronefs de passagers que si leur hauteur individuelle, base de transport (type de palette) ou plancher de répartition inclus, ne dépasse pas 100 cm.

Après **AZ (ITA Airways)** ajouter

**B0 (La Compagnie)/**

- ⊕ **B0-01** Les matières radioactives de la classe 7, incluant toutes les catégories de colis exceptés, ne sont pas acceptées au transport.

**B0-02** Le nombre de colis portant la marque des batteries au lithium conformément à la section II des instructions d'emballage 966-967 et 969-970 doit être ajouté dans la case « Nature of quantity of Goods » (Nature et quantité de marchandises) de la lettre de transport aérien.

**B0-03** Pour les envois de véhicules ONU 3171 mus par des batteries au lithium, la marque supplémentaire « Contains Lithium batteries » (Contient des batteries au lithium) est requise. La marque doit satisfaire les prescriptions énoncées en 7.1.4.4.1 de la Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses et se trouver près de celle de la désignation exacte d'expédition.

**B0-04** Si on le lui demande, l'expéditeur doit fournir une **fiche signalétique** qui inclut le numéro ONU, la désignation exacte d'expédition, le groupe d'emballage (le cas échéant) et tous autres renseignements pertinents à la classe ou la classe de danger et au transport aérien.

Modifier **CI (China Airlines)**

**CI-01** Les marchandises dangereuses suivantes ne sont pas autorisées au transport comme fret à bord des aéronefs de passagers de China Airlines' :

1. classes 1 à 8, à l'exception de ONU 2908, **ONU 2909**, ONU 2910, ONU 2911, ONU 3164 qui répond aux prescriptions de l'instruction d'emballage 208(a) et ONU 3373;
2. les piles au lithium ionique, ONU 3481 (classe 9) complètement réglementées, selon la section I des instructions d'emballage 966 et 967 (RLI);
3. les piles au lithium métal, ONU 3091 (classe 9) complètement réglementées, selon la section I des instructions d'emballage 969 et 970 (RLM);
4. les véhicules à batteries ONU 3171 (classe 9) propulsés par des batteries au lithium.

Modifier **CM (Copa Airlines–Cargo)**

**CM-02** Les matières corrosives de la classe 8 appartenant aux groupes d'emballage I et II sont **only** transportées par aéronefs-cargos **uniquement** et interdites à bord des aéronefs de passagers.

**CM-03** CM ne transporte que des marchandises dangereuses de la classe 2, de la division 2.1, des aérosols ONU 1950 sans danger subsidiaire et de la division 2.2, permis à bord d'un aéronef de passagers, y compris des gaz liquéfiés réfrigérés, de la classe 3, de la classe 6 (matières infectieuses de la division 6.2, catégorie B), de la classe 7 (articles destinés à un usage médical avec des éléments radioactifs) et de la classe 9.

Note :

**La disposition qui précède ne s'applique pas au matériel COMAT. Les interdictions susmentionnées ne s'appliquent pas au matériel COMAT. Tous les types de marchandises dangereuses peuvent être expédiés, si les règlements le permettent à bord d'un aéronef de passagers et, si les marchandises sont exclusivement destinées à un aéronef-cargo, elles doivent être transportées en vertu de la présente réglementation.**

Modifier **FX (Federal Express)**

## FX (Federal Express)

### FX-02

(a) Exception faite du méthanol ONU 1230 et des quantités exceptées, les matières ayant un danger primaire ou subsidiaire de la division 6.1 dans le groupe d'emballage I ou II doivent être préparées de la façon suivante :

- Expéditions dont l'origine et la destination sont à l'intérieur des États-Unis, incluant Puerto Rico et les territoires américains : dans un emballage à spécifications ONU qui est conforme aux normes de performance du groupe d'emballage I, un emballage faisant l'objet d'une autorisation spéciale du DOT des États-Unis, ou préparé conformément au 49 CFR 173.13
- Expéditions dont l'origine ou la destination se trouve en dehors des États-Unis : dans un emballage à spécifications ONU qui est conforme aux normes de performance du groupe d'emballage I pour le transport international.

**Note :**

*Les dangers subsidiaires de la division 6.1 sans groupe d'emballage ne sont pas assujettis à la divergence FX-02a.*

(b) Les matières toxiques par inhalation classifiées dans une zone de danger « A » (se référer au 49 CFR 173.133 pour les zones) ou toute marchandise de la classe 2 portant une étiquette de gaz toxique (danger primaire ou subsidiaire) ne sont pas acceptées au transport.

(c) Diphényles polychlorés : Les matières de la classe 9 qui suivent, si elles sont inconnues ou soupçonnées de contenir des BPC, doivent être emballées de la façon suivante—liquides : emballage intérieur en métal IP3 ou IP3A avec matériau absorbant utilisé pour remplir tous les vides; solides : tout emballage intérieur conforme à l'instruction d'emballage applicable est permis; solides : tout emballage intérieur conforme à l'instruction d'emballage applicable est permis. L'emballage extérieur doit être un fût en acier 1A2, une boîte en plastique 4H2, instruction particulière SP 8249, SP 9168 ou SP 11248 du DOT américain (**voir les instructions d'emballage [–] répertoriées après chaque matière**) :

#### Numéro ONU—Description

ONU 2315 — Diphényles polychlorés, liquides [964]

ONU 3077 — Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a.★ [956, Y956]

ONU 3082 — Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a.★ [964, Y964]

ONU 3432 — Diphényles polychlorés, solides [956]

(d) Les marchandises dangereuses de la division 4.3 doivent être présentées au transport de la façon suivante :

Les expéditions intra-États-Unis doivent être présentées au transport :

- en vertu de l'instruction d'emballage « Y » pour quantités limitées; ou
- conformément au 49 CFR 173.13; ou
- en vertu d'une autorisation spéciale du DOT qui n'exige pas de plaques pour le transport routier.

Les expéditions au départ des États-Unis pour une destination à l'extérieur des États-Unis doivent être présentées au transport :

- en vertu de l'instruction d'emballage « Y » pour quantités limitées; ou
- déposées à un point de service de FedEx Express avec personnel qui accepte les marchandises dangereuses.

Les expéditions dont l'origine et la destination sont situées en dehors des États-Unis doivent être présentées au transport :

- en vertu de l'instruction d'emballage « Y » pour quantités limitées; ou
- pour être récupérées dans un point de service de FedEx Express qui accepte les marchandises dangereuses.

- (e) Indépendamment de l'origine ou de la destination, FedEx Express accepte uniquement les numéros ONU indiqués ci-dessous lorsque l'emballage est conforme au 49 CFR 173.302(f) et 173.304(f), et satisfait les exigences en matière de résistance thermique et de pénétration des flammes du DOT31FP telles que prescrites dans le 49CFR, partie 178, appendices D et E (voir USG-18). **L'emballage doit être un emballage à spécifications ONU qui répond aux normes de performance du groupe d'emballage I ou II. De plus,** les colis extérieurs doivent porter la marque de certification supplémentaire « DOT31FP » apposée par le fabricant.

Afin d'assurer la conformité aux divergences USG-18 et FX-02(e), FedEx Express n'acceptera pas les numéros ONU indiqués dans cette divergence qui se trouvent dans des suremballages que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- La marque de certification DOT31FP de chaque colis extérieur est visible pour l'inspection par le transporteur, ou
- La Déclaration de l'expéditeur contient l'énoncé de conformité suivant : « This shipment is prepared in accordance with USG-18 and FX-02(e) » (Cette expédition est préparée conformément aux divergences USG-19 et FX-02(e)), ou
- Le suremballage porte la marque de conformité « DOT31FP ».

**Voir les instructions d'emballage [-] répertoriées après chaque matière :**

**Numéro ONU—Description**

ONU 1072 — Oxygène, comprimé [200]

ONU 1070 — Protoxyde d'azote [200]

ONU 2451 — Trifluorure d'azote [200]

ONU 3156 — Gaz comprimé comburant, n.s.a. ★ [200]

ONU 3157 — Gaz liquéfié comburant, n.s.a. ★ [200]

ONU 3356 — Générateur chimique d'oxygène [565]

- (f) Les marchandises dangereuses suivantes peuvent être expédiées à l'intérieur des États-Unis et de Puerto Rico conformément à l'édition en vigueur du 49 Code of Federal Regulations (49 CFR) :

- Masses magnétisées;
- Emballage nécessitant un permis spécial;
- Matière dangereuse pour l'environnement, liquide, n.s.a. pour les colis non transportés en vrac\*;
- Matière dangereuse pour l'environnement, solide, n.s.a. pour les colis non transportés en vrac;
- Envois contenant de l'alcool éthylique en petites quantités telles que définies par le 49 CFR 173.150 (g)\*;
- Certains permis spéciaux du Department of Transportation (DOT) des États-Unis qui ont été approuvés pour le transport par avion.

- \* Les envois contenant des liquides qui sont présentés au transport en vertu de ces exceptions au 49 CFR doivent aussi remplir les dispositions d'emballage générales énoncées en 5.0.2.4.1 et 5.0.2.8 de la Réglementation de l'IATA.

#### ⊕ FX-03

- (a) Les matières de la classe 7 proposées sur un service FedEx International Priority Freight (IPF), FedEx International Premium (IP1) ou FedEx International Express Freight (IXF) nécessitent une alerte ou une approbation préalable. Il faut communiquer avec le +1 877-398-5951 pour obtenir des informations complémentaires. **Toutes les matières fissiles sont interdites au transport international.**
- (b) Les expéditions de la classe 7 provenant de l'extérieur des États-Unis doivent être approuvées au préalable. Il faut appeler le service client FedEx de votre région et demander le service client FedEx Express Freight.
- (c) FedEx Express n'accepte pas les matières radioactives étiquetées présentant un danger subsidiaire de la division 1.4, 2.1, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 8 ou 2.2 portant une étiquette « Cargo Aircraft Only » (Aéronef cargo seulement), à moins que l'expéditeur ne soit préapprouvé.
- (d) Les expéditions de matières fissiles acheminées dans le monde entier doivent être approuvées au préalable. Il faut appeler au +1 901 375 6806 et appuyer sur « 4 » pour joindre le prochain agent de marchandises afin d'obtenir de l'aide.
- (e) Pour les mélanges ou solutions de radionucléides, indiquez « mixture » (mélange) ou « solution », selon le cas, dans la section « Quantity and Type of Packaging » (Quantité et type d'emballage) pour la forme physique et chimique (p. ex. « liquid salt solution » (solution saline liquide) ou « solid oxide mixture » (mélange d'oxyde solide)).

#### FX-04

- (a) Les marchandises dangereuses suivantes de la classe 8 ne sont pas acceptées au transport (**voir les instructions d'emballage [-] répertoriées après chaque matière**) :

##### **Numéro ONU—Description**

**ONU 1796 — Acide sulfonitrique (acide mixte)** en concentration supérieure à 40 % [854, 855]

**ONU 1826 — Acide sulfonitrique (acide mixte) résiduaire** en concentration supérieure à 40 % [854, 855]

**ONU 2031 — Acide nitrique** en concentration supérieure à 40 % [854, 855]

Lorsque ces marchandises dangereuses sont expédiées dans des concentrations acceptables, la concentration DOIT être indiquée sur la Déclaration de l'expéditeur à côté de la désignation exacte d'expédition. **La concentration DOIT aussi être indiquée sur la Déclaration de l'expéditeur en association avec la désignation exacte d'expédition quand « Solution » est ajouté aux désignations exactes d'expédition ci-dessus ou quand **Acide nitrique, Acide sulfonitrique (acide mixte) ou Acide sulfonitrique (acide mixte) résiduaire** sont indiqués comme noms techniques de la désignation exacte d'expédition.**

- (b) Les déchets, tels que définis dans les règlements locaux ou internationaux, ne sont pas acceptés au transport.
- (c) Les marchandises qui correspondent à la définition du Federal Select Agent Program (FSAP) ou des « agents sélectionnés » tels que définis par le U.S. Center for Disease Control (CDC) ne sont pas acceptées au transport. Voir :

<https://www.cdc.gov/phpr/dsat/what-is-select-agents.htm>

- (d) Les matières suivantes ne sont pas acceptées au transport (**voir les instructions d'emballage [-] répertoriées après chaque matière**):

##### **Numéro ONU—Description**

**ONU 1001 — Acétylène dissous [200]**

**ONU 1162 — Diméthylchlorosilane [377]**

**ONU 1308 — Zirconium en suspension dans un liquide inflammable, groupe d'emballage I, [361]**

**ONU N 1873 — Acide perchlorique en concentration supérieure à 50 % [553]**

- (e) FedEx Express n'accepte pas les expéditions préparées conformément à la disposition particulière A209 et les expéditions autorisées par une autorité compétente qui remplissent les conditions de la disposition particulière A2 ou A183, à moins qu'elles ne soient spécifiquement préautorisées.
- (f) Les **Hoverboards et autres petits véhicules autoéquilibrants (ONU 3171)** ne sont acceptés des compagnies que lorsqu'ils sont neufs, non ouverts et dans leur emballage d'origine. Les expéditions de véhicules autoéquilibrants usagés ou réusinés provenant de particuliers, de revendeurs et de tierces parties ne sont pas acceptés.

**Exemples de petits véhicules mus par des batteries assujettis à la présente divergence :**

- **Hoverboards**
- **Scooters autoéquilibrants**
- **Scooters unicycles et véhicules de transport personnels à une roue**

**FX-08** Lorsqu'une Déclaration de l'expéditeur est requise, trois (3) copies seront fournies avec l'expédition au lieu de départ. Deux des copies minimum doivent avoir des hachures diagonales imprimées à la verticale dans les marges de gauche et de droite, et doivent être imprimées en rouge.

**Quand un envoi (ou une expédition) comporte plus d'un colis ou suremballage extérieur, une copie en noir et blanc supplémentaire de la Déclaration de l'expéditeur doit être apposée par l'expéditeur sur chaque colis ou suremballage extérieur de l'envoi.**

**FX-18** Les Déclarations de l'expéditeur pour tous les envois de marchandises dangereuses qui sont acheminés par FedEx Express en provenance des États-Unis doivent être préparées en utilisant un logiciel avec contrôle de conformité des marchandises dangereuses et l'une des méthodes suivantes :

- Solutions d'expédition électroniques de FedEx **(voir les renseignements à jour ci-dessus)**;
- Logiciel exclusif d'expéditeur reconnu; ou
- Logiciel de fournisseur de marchandises dangereuses reconnu de FedEx.

**Mise à jour — Tous les logiciels d'expédition électroniques de FedEx doivent être des versions de 2016 ou antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cela inclut les applications pour le serveur de FedEx et les téléchargements des services en ligne de FedEx. Si le téléchargement des renseignements sur les marchandises dangereuses n'utilise pas le mode DG Ready de FedEx ou la version la plus récente de FedEx Café ou FedEx.com à cette date, les expéditions ne seront pas acceptées dans le réseau de FedEx Express.**

FX-18 ne s'applique pas pour l'instant aux :

- Expéditions provenant de l'extérieur des États-Unis (y compris les territoires américains outre-mer comme Puerto Rico);
- Service FedEx International Express Freight® (IXF) et FedEx International Premium® (IP1);
- Expéditions contenant des matières radioactives de la classe 7.

**Note :**

*Une liste de fournisseurs d'applications pour l'expédition de marchandises dangereuses reconnus par FedEx Express peut être consultée à <https://www.fedex.com/us; dangerous goods> (mot clé).*

## Modifier FZ (flydubai)

**FZ-02** Les marchandises dangereuses suivantes ne sont pas acceptées au transport à bord de flydubai :

(a) ~~Classe 1 (toutes les divisions)~~

(b) Classe 2 ~~(toutes les divisions)~~

~~— Division 2.1—Gaz inflammables;~~

~~— Division 2.2—Gaz ininflammables, non toxiques;~~

~~— Division 2.3—Gaz toxiques.~~

(c) Classe 4 ~~(toutes les divisions)~~

~~— Division 4.1—Solides inflammables, matières sujettes à inflammation spontanée, matières qui polymérisent et matières explosibles désensibilisées;~~

~~— Division 4.2—Matières sujettes à inflammation spontanée;~~

~~— Division 4.3—Matières qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables.~~

(d) Classe 5 ~~(toutes les divisions)~~

~~— Division 5.1—Matières comburantes;~~

~~— Division 5.2—Peroxydes organiques~~

(e) Classe 6

— Division 6.2—Matières infectieuses de catégorie A (ONU 2814, ONU 2900).

(f) Classe 7—Catégorie II-Jaune et catégorie III-Jaune (RRY).

(g) Classe 8

— ONU 2809—Mercure;

— ONU 3506—Mercure contenu dans des articles manufacturés, incluant ceux qui sont conformes à la disposition particulière A69;

— ONU 2803—Gallium.

(h) Classe 9

~~— ONU 3090 – Piles et batteries au lithium métal, incluant les piles et batteries à alliage de lithium, préparées conformément aux sections IA et IB de l'instruction d'emballage 968. Cette interdiction inclut les batteries au lithium métal expédiées avec une approbation conformément aux dispositions particulières A88 et A99, et une exemption conformément à la disposition particulière A201.~~

~~— ONU 3480 – Piles et batteries au lithium ionique, incluant les piles et batteries au lithium polymère, préparées conformément aux sections IA et IB de l'instruction d'emballage 965. Cette interdiction inclut les batteries au lithium ionique expédiées avec une approbation conformément aux dispositions particulières A88 et A99, et une exemption conformément à la disposition particulière A201.~~

h)Autres

~~— Poste aérienne contenant des marchandises dangereuses (voir 2.4)~~

Le transport des marchandises dangereuses dans toutes les autres classes et divisions doit être approuvé au préalable par [Cargo.SHD@flydubai.com](mailto:Cargo.SHD@flydubai.com).

**FZ-07** ~~Les emballages uniques de fûts, jerricans et caisses en acier, aluminium et tout autre métal ne sont pas acceptés. Les emballages extérieurs tels que fûts, jerricans et caisses en acier, aluminium et autre métal ne sont pas acceptés. Ce genre de matériaux ne peuvent être acceptés que dans un suremballage ou surélevés sur une palette en bois ou en plastique.~~



Insérer nouveau FZ-08

**FZ-08** Les marchandises dangereuses emballées dans des conteneurs de vrac intermédiaires (IBC) ne sont pas acceptées.

**FZ-09** ~~FZ-08~~ Pour les marchandises dangereuses qui sont acceptées au transport en provenance des Émirats arabes unis (EAU), le numéro de certification des transitaires de fret GCAA des ÉAU, incluant l'inscription « GCAA-DG-CERT # », doit être ajouté dans la case « Handling Information » (Informations concernant la manutention) de la lettre de transport aérien (p. ex. GCAA-DG-CERT # 111).

**FZ-10** ~~FZ-09~~ Les Hoverboards ou véhicules autoéquilibrants du genre ONU 3171 sont uniquement acceptés des compagnies que lorsqu'ils sont neufs et dans leur emballage d'origine non ouvert. Les envois de véhicules autoéquilibrants usagés et reconditionnés provenant de particuliers, de revendeurs et de tierces parties ne sont pas acceptés.

**FZ-11** ~~FZ-10~~ Pour les envois consistant en de l'équipement ou des véhicules alimentés par des batteries au lithium, une déclaration « This shipment does not contain used, damaged or refurbished lithium batteries/battery powered vehicles » (Cette expédition ne contient pas de batteries ou de véhicules alimentés par des batteries au lithium endommagées ou reconditionnées) ou « This shipment contains only new lithium battery-powered equipment/battery powered vehicles in unopened original packaging » (Cette expédition ne contient que de l'équipement ou des véhicules alimentés par des batteries au lithium neufs dans leur emballage d'origine non ouvert) doit être incluse sur la lettre de transport aérien ou un autre document comme une lettre de la part de l'expéditeur.

Cette interdiction ne s'applique pas aux :

1. Enregistreurs de données et appareils de suivi des marchandises neufs ou usagés alimentés par des batteries au lithium lorsqu'ils accompagnent un envoi de marchandises.
2. Pièces d'aéronefs neuves ou usagées contenant des batteries intactes lorsque l'expéditeur ou le destinataire est un transporteur aérien ou un fabricant d'aéronefs.

**FZ-12** ~~FZ-11~~ Les marchandises dangereuses provenant d'autres compagnies aériennes comme des expéditions intertransporteurs sont acceptées uniquement avec l'approbation préalable de Cargo.SHD@flydubai.com.

**FZ-13** Les matières biologiques de catégorie B ONU 3373 doivent être accompagnées d'un document justificatif fourni par du personnel médical qualifié et responsable afin de confirmer que ces matières ne contiennent pas de matières infectieuses ou contiennent des matières qui ne devraient pas provoquer des maladies chez les humains ou les animaux.

**FZ-14** La poste aérienne contenant des marchandises dangereuses n'est pas acceptée au transport (voir 2.4 et 10.2.2)

- ⊛ **FZ-15** Les matières radioactives sont transportées uniquement avec un ou des permis d'importation, d'exportation ou de transit du Radiation Safety Department de l'UAE Federal Authority for Nuclear Regulation (FANR). Pour plus de détails, veuillez visiter : [www.fanr.gov.ae](http://www.fanr.gov.ae)

Après **HA (Hawaiian Airlines)** ajouter **HC (One Air)**

- ⊛ **HC01** Classe 7 – One Air n'accepte pas de transporter à bord de ses aéronefs des matières radioactives autres que celles qui sont classifiées comme « Matières radioactives – Colis exceptés ».

**HC02** Les polymères expansibles en granulés ONU 2211 ne sont pas acceptés au transport.

**HC03** La matière plastique pour moulage ONU 3314 n'est pas acceptée au transport.

**HC-04** Les explosifs de la classe 1 sont acceptés au transport uniquement avec l'approbation préalable de la compagnie aérienne. La demande d'approbation doit être soumise par courriel à : [cargomanager@oneair.aero](mailto:cargomanager@oneair.aero)

**HC-05** Les marchandises dangereuses présentées au transport en vertu des dispositions particulières A1/ A2 ou des exemptions telles que définies en 1.2.6. sont uniquement acceptées au transport avec l'approbation préalable de la compagnie aérienne. La demande d'approbation doit être soumise par courriel à : [cargomanager@oneair.aero](mailto:cargomanager@oneair.aero)

**HC-06** Les piles et les batteries au lithium ionique ONU 3480 préparées conformément aux sections IA et IB de l'instruction d'emballage 965 ne sont acceptées au transport qu'avec l'approbation préalable du gestionnaire des marchandises dangereuses de One Air, la demande devant être faite par courriel à : [cargomanager@oneair.aero](mailto:cargomanager@oneair.aero)

**HC-07** Les piles et les batteries au lithium métal ou à alliage de lithium ONU 3090, lorsqu'elles sont préparées conformément aux sections IA et IB de l'instruction d'emballage 968, ne sont acceptées au transport qu'avec l'approbation préalable du gestionnaire des marchandises dangereuses de One Air, la demande devant être faite par courriel à : [cargomanager@oneair.aero](mailto:cargomanager@oneair.aero)

**HC-08** Les piles et les batteries au lithium ionique (ONU 3480 / instruction d'emballage 965) et les piles et les batteries au lithium métal (ONU 3090 / instruction d'emballage 968) approuvées en vertu de la disposition particulière A88 ne sont pas permises au transport à bord des aéronefs de One Air.

**HC-09** Les batteries au lithium métal ou au lithium ionique usagées et/ou reconditionnées, qu'elles soient emballées séparément ou contenues dans / avec un équipement sont interdites au transport à bord des aéronefs de One Air.

**HC-10** Tous les envois de batteries au lithium métal ou au lithium ionique seules ou emballées dans/avec un équipement doivent aussi être accompagnés de la liste de contrôle d'acceptation des batteries au lithium de One Air. La liste de contrôle peut être obtenue en faisant la demande par courriel à : [cargomanager@oneair.aero](mailto:cargomanager@oneair.aero).

**HC-11** L'expéditeur doit fournir un numéro de téléphone d'urgence, accessible 24 heures sur 24, d'une personne ou d'un organisme connaissant les dangers et les caractéristiques de chacune des marchandises dangereuses transportées, ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident mettant en cause des marchandises dangereuses. Ce numéro de téléphone, y compris le code du pays et l'indicatif régional, précédé de la mention « Emergency Contact » (À joindre en cas d'urgence ou « 24hr Emergency number » (Numéro accessible 24 heures sur 24), doit être inscrit sur la Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses, dans la case « Additional handling information » (Informations complémentaires concernant la manutention).

#### Modifier **JL (Japan Airlines)**

**JL-06** Les masses magnétisées ne sont pas acceptées au transport si le poids net de la masse magnétisée excède :

- 2 000 kg ou 4 400 lb dans chaque unité de chargement (UC) et compartiment de vrac (bulk)—(B-747F ou B-747);
- 2 000 kg ou 4 400 lb dans chaque unité de chargement (UC) et compartiment de vrac (bulk)—(B-767F ou B-767);
- 2 000 kg ou 4 400 lb dans chaque unité de chargement (UC) et compartiment de vrac (bulk)—(B-777);
- 2 000 kg ou 4 400 lb dans chaque unité de chargement (UC) et compartiment de vrac (bulk)—(B-787);
- 600 kg ou 1 320 lb dans un aéronef—(B-737);
- 2 000 kg ou 4 400 lb dans chaque unité de chargement (UC) et compartiment de vrac (bulk)—(A-350).

(voir l'instruction d'emballage 953).

### Modifier **KQ (Kenya Airways)**

**KQ-08** Les marchandises dangereuses en quantités limitées (~~excepté pour la classe 9 et le numéro ID 8000 Biens de consommation~~) (~~instructions d'emballage « Y »~~) sont acceptées au transport sous réserve d'une approbation et d'une autorisation préalables (voir la disposition particulière A112, 2.7 et toutes les instructions d'emballage « Y »). ~~La demande d'approbation doit être soumise 48 heures avant la date prévue du vol.~~ Pour ~~demande~~ s'informer au sujet d'une approbation, veuillez communiquer avec :

Quality Assurance Manager ~~Operations~~ —AOC

Courriel : [DangerousGoodsTeam@kenya-airways.com](mailto:DangerousGoodsTeam@kenya-airways.com)

**KQ-09** ~~Non utilisée.~~ Dans le cas des batteries au lithium sont emballées ou contenues dans un équipement conformément à la section II des instructions d'emballage 966, 967, 969 et 970, la quantité nette de piles ou de batteries au lithium ionique par colis doit être indiquée dans la case « Nature and Quantity of Goods » (Nature et quantité des marchandises) et déclarée comme cargaison spéciale dans la NOTOC.

### Modifier **P5 (Aero Republica)**

**P5-02** Les matières corrosives de la classe 8 appartenant aux groupes d'emballage I et II sont transportées par aéronefs-cargos ~~uniquement et interdites à bord des aéronefs de passagers.~~

**P5-03** ~~P5CM~~ ne transporte que des marchandises dangereuses de la classe 2, de la division 2.1, des aérosols ONU 1950 sans danger subsidiaire et de la division 2.2, permis à bord d'un aéronef de passagers, y compris des gaz liquéfiés réfrigérés, de la classe 3, de la classe 6 (matières infectieuses de la division 6.2, catégorie B), de la classe 7 (articles destinés à un usage médical avec des éléments radioactifs) et de la classe 9.

Note :

~~La disposition qui précède ne s'applique pas au matériel COMAT. Les interdictions susmentionnées ne s'appliquent pas au matériel COMAT. Tous les types de marchandises dangereuses peuvent être expédiés, si les règlements le permettent à bord d'un aéronef de passagers et, si les marchandises sont exclusivement destinées à un aéronef-cargo, elles doivent être transportées en vertu de la présente réglementation.~~

**P5-06** L'expéditeur doit fournir le numéro de téléphone d'urgence, accessible 24 heures sur 24, d'une personne ou d'un organisme connaissant les dangers et les caractéristiques de chacune des marchandises dangereuses transportées ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou d'incident mettant en cause ces marchandises dangereuses. Ce numéro de téléphone, y compris le code du pays et l'indicatif régional, précédé de la mention « Emergency contact » (À joindre en cas d'urgence), doit être inscrit sur la Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses, dans la case « Additional handling information », par exemple « Emergency contact + 507 238 16 ~~3345~~ ».

### Modifier **QR (Qatar Airways)**

**QR-02** Les marchandises dangereuses ne sont pas permises :

- dans la poste aérienne, incluant les articles permis en 2.4.2;
- pour les produits expédiés par messagerie (à l'exception 1. du numéro ONU 3373, Matière biologique, catégorie B (RDS), 2. des batteries au lithium ionique conformément à la section II des instructions d'emballage ~~966 et 967-ELI~~).

### Modifier **RO (TAROM Romanian Air Transport)**

**RO-04** ~~Not utilisée. Les marchandises dangereuses suivantes sont interdites au transport, en toutes circonstances, à bord des aéronefs de type B737-300 :~~

- ~~Division 1.4S. Exception : elles sont permises au transport uniquement comme bagages enregistrés, à condition de respecter les dispositions de la présente Réglementation.~~
- ~~Division 2.1 — Gaz inflammables.~~
- ~~Class 3 — Liquides inflammables.~~
- ~~Division 4.1 — Solides inflammables.~~
- ~~Division 4.2 — Matières sujettes à inflammation spontanée.~~
- ~~Division 4.3 — Matières qui, au contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables (dangereuses lorsque mouillées).~~
- ~~Division 5.1 — Matières comburantes.~~
- ~~Division 5.2 — Peroxydes organiques.~~
- ~~Class 9 — Batteries au lithium ionique emballées avec ou contenues dans un équipement (ONU 3481) et batteries au lithium métal emballées avec ou contenues dans un équipement (ONU 3091).~~

#### Modifier **TK (Turkish Airlines)**

**TK-03** Les marchandises dangereuses incluses dans un groupage ne sont pas acceptées au transport, sauf dans les cas suivants :

- Expéditions groupées ou groupages contenant du dioxyde de carbone solide (glace carbonique) utilisé comme réfrigérant; ou
- ID8000 Produits de consommation; ou
- LTA de groupage accompagnée d'un seul bordereau de groupage; ou
- LTA de groupage accompagnée de plus d'un bordereau de groupage, avec un seul expéditeur mais des destinataires différents.

(voir 1.3.3, 8.1.2.4, 9.1.8 et 10.8.1.5).

#### Modifier **UL (Srilankan Airlines)**

**UL-01** – Modifier les coordonnées comme suit :

Dangerous Goods Policies Manager  
Srilankan Airlines  
Cargo Centre  
Banadaranaïke International Airport  
Katunayake  
Sri Lanka

Tél. : +94 1 9733 2455

Tél. : +94 7 4444 2455 – Bureau des marchandises dangereuses

Tél. : +94 1 9733 1553

Tél. : +94 7 4444 1553 - Gestionnaire des politiques sur les marchandises dangereuses

Tél. : +94 1 9733 5288

SITA : CMBDGUL

Email : cargodg@srilankan.com

#### Modifier **WY (Oman Air)**

**WY-10** ~~Non utilisée. Les marchandises dangereuses liquides contenues dans un emballage unique sont permises SEULEMENT si elles sont suremballées.~~

**WY-13** ~~Non utilisée. Les marchandises dangereuses dans des envois groupés ne sont pas acceptées au transport, exception faite des :~~

~~(a) Envois groupés contenant uniquement des marchandises ID 8000 (produits de consommation)~~

~~(b) Envois groupés accompagnés d'un seul bordereau de transport.~~

### **Section 8**

Page 843, réviser 8.3.4 comme indiqué :

8.3.4 Lorsque des peroxydes organiques ou des matières autoréactives ne peuvent être transportés que si une approbation préalable est accordée à cet effet au titre des dispositions de 3.5.2.3.1 ou **3.4.1.2.4.1** **3.4.1.2.4.3**, une copie de l'approbation doit être jointe à la Déclaration de l'expéditeur de marchandises dangereuses.

### **Section 10**

Page 934, remplacer l'image pour la figure 10.8.G par celle-ci :

NATURE AND QUANTITY OF DANGEROUS GOODS							
Dangerous Goods Identification				Quantity and Type of Packing	Packing Inst.	Authorization	
UN or ID No.	Proper Shipping Name	Class or Division (subsidiary hazard)	Packing Group				
UN 2915	Radioactive material, Type A Package	7		Cu-64, liquid, nitrate 1 Type A Package x 1.45 GBq  Ga-68, solid, metal 1 Type A Package x 2.8 GBq  Overpack used	S-Yellow TI = 0.1  S-Yellow TI = 0.1  S-Yellow TI = 0.2 Dim 40 cm x 20 cm x 20 cm		

### **Appendice D.1**

Page 998, modifier les coordonnées pour l'Angola (AO) comme suit :

**Angola (AO)** OPS Inspector, ICAO Annex 18 Compliance Officer

Flight Safety Standards Directorate

National Institute of Civil Aviation Authority of Angola

Miguel de Melo Rd 96

6th Floor

Mutamba, Luanda

ANGOLA

Tél. : Fax: +244 93231322522 335936/8596

Tél. : Fax: +244 92132042922 2390529

Tél. : +244 921320442

Email : [Antonio.goncalves@anac.aop](mailto:Antonio.goncalves@anac.aop)  
[alberto\\_neto57@hotmail.com](mailto:alberto_neto57@hotmail.com)  
[goncalvesdta@gmail.com](mailto:goncalvesdta@gmail.com)  
Site Web : [www.anac.aop](http://www.anac.aop)  
[www.inavic.gv.ae](http://www.inavic.gv.ae)

Page 1000, modifier le site Web pour les Bermudes (BM) comme suit :

#### **Bermudes (BM)**

Civil Aviation Authority  
P.O. Box GE 218  
St. George's, GE BX  
BERMUDA  
Tél. : Fax : +1 441 293-1640  
Tél. : Fax : +1 441 293-2417  
Tél. : Fax : +1 441 293-0783  
Email : [info@bcaa.bm](mailto:info@bcaa.bm)  
Site Web : [www.dca.gov.bm](http://www.dca.gov.bm) [www.bcaa.bm](http://www.bcaa.bm)

Page 1003, modifier les coordonnées pour l'Estonie (EST) comme suit :

#### **Estonie (EST)**

~~Mr. Andres Peterson~~  
~~Senior Inspector~~  
~~Flight Operations Department~~  
~~Estonian Civil Aviation Administration~~  
~~Lõõtsa 5~~  
~~Tallinn 11415~~  
~~ESTONIA~~  
~~Tel: Fax: +372 610 3584~~  
~~Tel: Fax: +372 610 3500~~  
~~email: Andres.Peterson@ecaa.ee~~  
~~Website: [www.ecaa.ee](http://www.ecaa.ee)~~

~~Flight Operations Department~~  
~~Aviation Division~~  
~~Transport Administration of Estonia~~  
~~Lõõtsa 5~~  
~~Tallinn 11415~~  
~~ESTONIA~~  
~~Tél. : +372 620 1200~~  
~~e- mail : [DG@transpordiamet.ee](mailto:DG@transpordiamet.ee)~~  
~~Site Web : [www.transpordiamet.ee](http://www.transpordiamet.ee)~~

#### **Appendix F.4 IATA CBT Centre - Provider**

Page 1059, modifier l'adresse pour le Brésil comme suit :

#### **Brésil**

**A** AEROCLASSES TRAINING AND CONSULTING  
Rua Silvestre Vasconcelos Calmon N. 51  
Sala 513 - Guarulhos - SP - ZIP: **6307**.020-001  
BRAZIL  
Tél. : Fax : +55 11 9868 64818  
Tél. : Fax : +55 11 94991 0097

Email : [contato@aeroclasses.com](mailto:contato@aeroclasses.com)  
Email : [cmelo@aeroclasses.com](mailto:cmelo@aeroclasses.com)  
Site Web : <https://aeroclasses.com/>

Page 1063, modifier l'adresse pour la Finlande comme suit :

### **Finlande**

**DGM Finland Suomen Turvaprojektit Oy – Finsecpro Ltd**

Finnish Security Projects Ltd  
Rajavoudinkuja 5  
01740 Vantaa  
FINLAND  
Tél. : Fax : +358-45-876 04 11  
Email : [panu.haikio@finsecpro.com](mailto:panu.haikio@finsecpro.com)  
Email : [info@finsecpro.com](mailto:info@finsecpro.com)  
Site Web : [www.finsecpro.com](http://www.finsecpro.com)  
Site Web : [www.dgr.fi](http://www.dgr.fi)

Page 1076, modifier le Centre FEAC de l'IATA – Fournisseur pour la France

### **France**

Horizons Academy  
Parc Eureka–Immeuble Business Plaza  
122 Av Du Walhalla  
34000 Montpellier  
FRANCE  
Tél. : Fax : +33 6.86.43.89.36  
Email : [cjullian@horizons-academy.com](mailto:cjullian@horizons-academy.com) [mdicostanzo@horizons-academy.com](mailto:mdicostanzo@horizons-academy.com)  
Site Web : <http://www.horizons-academy.com/>

Page 1077, modifier le Centre FEAC de l'IATA – Fournisseur pour Hong Kong (RAS), Chine

### **Hong Kong**

Sky Safe International Consultant Ltd.  
**Room 907, 9/F., Silvercord Tower 2,**  
**West Wing, 822 Lai Chi Kok Road,**  
Kowloon  
HONG KONG (SAR), CHINA  
Tel: [+852-2376-4959](tel:+852-2376-4959)  
Fax: [+852-3007-0490](tel:+852-3007-0490)  
Tél. : [+852-3970-3515](tel:+852-3970-3515)  
Fax : [+852-3005-8281](tel:+852-3005-8281)  
Email : [lewis.leung@skysafe.com.hk](mailto:lewis.leung@skysafe.com.hk)  
Site Web : <http://www.skysafe.com.hk>

Page 1083, modifier le Centre FEAC de l'IATA – Fournisseur pour la Thaïlande

### **Thaïlande**

Modifier l'adresse de DGM Support (Thai) Ltd.

DGM Support (Thai) Ltd.  
**44 Soi Sukhumvit 38, Sukhumvit Road, Prakanong, Klongtoey,**

Bangkok 10110,  
THAILAND

15 Soi Luan Chua Anusorn 2, Bangna Tai,  
Bangna, Bangkok 10260, Thailand.

Tél. : Fax : +66 27123931

Tél. : Fax : +66 27123932

Tél. : Fax : +66 27123930

Email : romsai.p@dgms.co.th

Email : suchanya.s@dgms.co.th

Site Web : <http://www.dgms.co.th>

Page 1075, modifier le Centre FEAC de l'IATA – Fournisseur pour les États-Unis

### États-Unis

Remplacer la rubrique pour Trident safety USA LLC par

Trident Safety USA, LLC

23407 Sneek Lane

Tomball

TX 77375

5401 S. Tacoma Way, Tacoma, WA 98409

UNITED STATES

Tél. : (253) 241-9440

email: [kwardlaw@tridentsafety.com](mailto:kwardlaw@tridentsafety.com)

Email : [mgrover@tridentsafetyusa.com](mailto:mgrover@tridentsafetyusa.com)

Email : [bcrotty@tridentsafetyusa.com](mailto:bcrotty@tridentsafetyusa.com)

### F.5 – IATA CBTA Centre – Excellence

Page 1000, amend the company name IATA CBTA Center – Excellence

### Philippines

Philippines Multimodal Transport and Logistics Association Inc

Room 225, Sky Freight Building B, NAIA Avenue

Parañaque City, 1700

PHILIPPINES

Tél. : Fax : +63 2 8853 2724

Tél. : Fax : +63 2 8852 7180

Tél. : Fax : +63 2 8853 0549

Tél. : Fax : +65 63 2 8853 0549

Email : [secretariat@pmtlai.com](mailto:secretariat@pmtlai.com)

Email : [pmtlai.secretariat@gmail.com](mailto:pmtlai.secretariat@gmail.com)

Site Web : <https://www.pmtlai.com>